

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, tenue virtuellement le onzième (11^e) jour de novembre deux mille vingt (2020), à 19 heures.

Sont présents à la réunion :

Représentantes et représentants des parents :	CHAREST, Alexandre, représentant au comité de parents DUPONT, Sylvie, vice-présidente LEPAGE, Caroline LEROUEIL, Vianney, président MICHAUD, Karoline MORIN, Marie-Pascale
<i>Substituts des parents :</i>	FOREST, Véronique RICHER, Diane SOLDI, Najat
Représentantes et représentants du personnel enseignant :	CHENEL, Sylvain DESCHÊNES, Michèle LÉCUYER, Patricia POIRIER, Nadia
Représentante du personnel de soutien :	DEZUTTER, Marie-Charlotte
Représentants des élèves :	FOFINA, Alpha Daouda Absent JOMPHE CHENEL, Zachary
Direction de l'école :	NORMAND, Yann

Absence :

COTÉ, Amélie

	<p>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM</p> <p>Yann Normand vérifie les présences et le quorum. Il déclare la séance du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert ouverte à 19 h 05.</p>
	<p>2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Madame Annie Besse demande si un suivi a été fait dans le dossier des classes sans fenêtre.</p> <p>Michèle Deschênes explique la solution qu'elle a proposée à la direction et qui a été acceptée. Cette solution sera expérimentée sous peu avec les groupes ayant manifesté leur intérêt. Certains groupes ne souhaitaient pas changer de classe.</p> <p>Cinq locaux avec fenêtres ont été réquisitionnés et les groupes feront une rotation dans ces locaux pour une période de quelques mois à la fois.</p> <p>Madame Besse remercie Michèle Deschênes pour le temps investi dans ce dossier.</p>

CE-2020.11.11-20	3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Yann Normand procède à la lecture de l'ordre du jour.
------------------	---

SUJETS	
1.	Ouverture de la séance, vérification des présences et quorum
2.	Période de questions du public
3.	Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020
4.1.	Adoption
4.2.	Suivis
5.	Gardien du temps
6.	Mot du président
7.	Trésorerie
8.	Suivi au comité de parents du centre de services scolaire des Phares
9.	Grilles-matières 2021-2022
10.	Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières – Année scolaire 2021-2022 – Pour consultation
11.	Règles de régie interne pour les séances du conseil d'établissement
12.	Sortie et activités pour approbation
13.	Tests – Enseignement à domicile
14.	Divers
14.1.	Sécurité (Michèle)
15.	Levée de l'assemblée

	Il est proposé par Nadia Poirier, appuyée par Marie-Charlotte Dezutter, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout proposé en 14.1.
--	---

	4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020
CE-2020.11.11-21	4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020 Il est proposé par Patricia Lécuyer, appuyée par Marie-Pascale Morin, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020.
	4.2 Suivis Concernant le changement de signataires au compte, une vérification sera faite auprès du centre de services afin de s'assurer si le suivi a été fait. Avant de procéder à la solution proposée pour les classes fenêtres, Nadia Poirier avait fait quelques vérifications dont voici les constats. Il n'est pas

	<p>possible d’enseigner dans la cafétéria ni à la bibliothèque, ces endroits ne sont pas appropriés pour l’enseignement, toutefois la bibliothèque peut convenir pour faire effectuer du travail personnel aux élèves. L’endroit est lumineux et ça fait du bien aux élèves de sortir de leur classe. Le cabaret et L’Oasis n’ont pas été retenus pour y enseigner car ils n’ont pas l’équipement nécessaire.</p> <p>En suivi à la résolution CE2020.10.07-17, un sondage sur le port du masque a été fait auprès du personnel et les avis sont assez partagés, environ 50-50, quant à l’obligation ou à la recommandation de le porter. À la suite de ces résultats, un deuxième sondage a été fait à savoir si le personnel était en accord pour procéder à une modification des règles de conduite afin d’y ajouter la recommandation du port du masque, tant et aussi longtemps que la Direction de la santé publique l’oblige à l’intérieur de l’école.</p> <p>Yann Normand explique pourquoi c’est différent aux écoles Saint-Jean et Langevin où les élèves doivent le porter à l’extérieur depuis le début de l’année scolaire. Les portes de ces écoles étant barrées le matin, des attroupements d’élèves se faisaient aux portes et la distanciation n’était pas respectée. La décision a vite été prise d’obliger le port du masque à l’extérieur pour protéger les élèves et le personnel.</p> <p>Advenant que l’école propose la modification des règles de conduite pour y ajouter la recommandation, le CÉ est en accord.</p> <p>Les élèves seront avisés par un message à l’audiovox. Quant aux parents, un courriel d’information leur sera transmis.</p> <p>Un retour est fait sur la visite de l’IB qui s’est très bien déroulée. Le rapport sera disponible en janvier 2021.</p>
CE-2020.11.11-22	5. GARDIEN DU TEMPS
	Marie-Pascale Morin sera gardienne du temps.
CE-2020.11.11-23	6. MOT DU PRÉSIDENT
	Rien à signaler au niveau de la présidence.
CE-2020.11.11-24	7. TRÉSORERIE
	Rien à signaler au niveau de la trésorerie.
CE-2020.11.11-25	8. SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES
	<p>Alexandre Charest fait un retour sur la réunion du comité de parents à laquelle il a été notamment été question de la sécurité des enfants, à la suite du drame survenu à Amqui.</p> <p>Il y a aussi été question des formations obligatoires.</p>

CE-2020.11.11-26	9. GRILLES-MATIÈRES 2021-2022
	<p>Vianney Leroueil souhaite plus d'explications sur les grilles-matières proposées.</p> <p>Trois scénarios de grilles ont été préparés en vue de la prochaine année scolaire, sauf pour le secteur de l'adaptation scolaire dont les grilles n'ont pas été modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ 1 scénario en contexte Covid ❖ 1 scénario traditionnel amélioré (arts-sports-études jumelés) ❖ 1 scénario traditionnel (advenant où le cas où le scénario traditionnel amélioré ne fonctionnerait pas au niveau du transport) <p>Yann Normand en fait la présentation et explique chacune des grilles.</p> <p>Les grilles présentées sont sensiblement les mêmes que celles présentées il y a deux ans, à quelques changements près.</p> <p>On suggère, pour les prochaines années, d'indiquer au surligneur les modifications apportées aux grilles.</p> <p>Les membres émettent certaines inquiétudes, dont la fermeture du PEI dans un avenir plus ou moins rapproché. Yann Normand souligne que les grilles ont été élaborées afin de permettre l'intégration des élèves du régulier au PEI jusqu'à la 3^e secondaire.</p> <p>Il est suggéré par Nadia Poirier d'ajouter une période tôt le matin, par cycle de 9 jours, pour récupérer le monde contemporain qui est à 2 périodes vs 4 en 5^e secondaire, mais après éclaircissements, cela n'est pas la solution idéale pour plusieurs raisons.</p> <p>À la suite des échanges, il est proposé par Marie-Pascale Morin, appuyée par Sylvie Dupont, d'adopter les grilles-matières 2021-2022 telles que présentées.</p>
CE-2020.11.11-27	10. OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 – POUR CONSULTATION
	<p>M. Yann Normand présente le document pour consultation « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières ». Il indique que le document est semblable à celui de l'année dernière.</p> <p>À la suite des discussions tenues entre les membres du conseil d'établissement, il est proposé par Vianney Leroueil appuyé par Sylvie Dupont et résolu d'émettre le commentaire suivant en réponse à la consultation soumise par le centre de services scolaire :</p> <p><i>« Ce document ne nous assure pas d'avoir les moyens de répondre aux objectifs de notre projet éducatif. »</i></p>
CE-2020.11.11-28	11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE POUR LES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
	<p>Yann Normand interroge les membres sur leur intérêt à former un petit comité dont le mandat serait de procéder à la mise à jour des règles de régie interne pour les séances du conseil d'établissement.</p>

	<p>Vianney Leroueil mentionne qu'il suggérera quelques modifications et les soumettra à tous les membres.</p> <p>La formation du comité pourra se faire au courant de l'année 2021-2022 considérant le contexte de pandémie qui occupe passablement cette année.</p>
CE-2020.11.11-29	12. SORTIES ET ACTIVITÉS POUR APPROBATION
	<p>Une seule activité, soit le tir à l'arc pour les élèves de la classe d'accueil, est soumise.</p> <p>Il est proposé par Marie-Charlotte Dezutter, appuyée par Marie-Pascale Morin, d'approuver l'activité.</p>
CE-2020.11.11-30	13. TESTS – ENSEIGNEMENT À DOMICILE
	<p>Yann Normand demande au CÉ l'autorisation de modifier le calendrier scolaire afin d'expérimenter une journée d'enseignement en ligne, par niveaux, dans le but de se préparer à un éventuel confinement.</p> <p>Les dates proposées mais non officialisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ 4^e secondaire : 26 novembre 2020 ❖ 5^e secondaire : 10 décembre 2020 ❖ 3^e secondaire : date à déterminer en janvier 2021 <p>La demande est acceptée à l'unanimité.</p>
CE-2020.11.11-31	14. DIVERS
	<p>14.1 Sécurité</p> <p>Hélène Gagnon souligne qu'avec l'arrivée de nouveaux membres du personnel, il serait important que ceux-ci soient informés des consignes en cas d'évacuation d'urgence.</p>
CE-2020.11.11-32	15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
	<p>Il est proposé par Sylvie Dupont, appuyée par Nadia Poirier, de lever l'assemblée à 21 h 30 l'ordre du jour étant épuisé.</p>

Le président
Vianney Leroueil

Le directeur de l'école Paul-Hubert
Yann Normand